



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE D'OLIVESE

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**DELIBERATION N° 07/2024****Séance du 23 mars 2024****OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023.**Afférents au Conseil : **10**Membres en exercice : **10**

Date de la convocation : 13/03/2024

Date d'affichage : 13/03/2024

Ayant délibéré : 7 Votés Pour : 7

Votés Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt et quatre, le vingt-trois mars à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la salle des délibérations du bâtiment communal, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur FOATELLI Jean-Claude a été élu secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés
M. MILLO Jean-Luc	
M. POLI Jean-Baptiste	Etaient absents
M. BRUNETTI Alain	M. BRANDIZI Pierre
M. MARTINO Enzo	Mme GUIQUET Sandra
M. FOATELLI Jean-Claude	M. VANNI Alain
M. BASTIANELLI Francis	
M. CASALTA Jean-Philippe	

Le Conseil Municipal :

- Après avoir examiné et approuvé le compte administratif ce même jour.
- Considérant qu'il y lieu de prévoir l'équilibre budgétaire.
- Statuant sur le résultat d'exploitation de l'exercice 2023.
- Constatant que le compte administratif fait apparaître :
 - Un résultat de fonctionnement de 137 445,24 €.
 - Un résultat de fonctionnement reporté 2022 de 57 066,44 €.

Soit un résultat cumulé de la section de fonctionnement de 194 511,48 €.

- Un résultat d'investissement de - 209 076,32 €.
- Un résultat d'investissement reporté 2022 de 65 608,53 €.

Soit un résultat cumulé d'investissement de -143 468,39 €.

- Des restes à réaliser en dépenses de - 186 703,20 €.
- Des restes à réaliser en recettes de 132 742 €.

Soit un déficit cumulé d'investissement cumulé de 197 429,59 €.

- **Décide** d'affecter le résultat d'exploitation (résultat de la section de fonctionnement) de l'exercice 2023 comme suit :

Report en fonctionnement au R 002 de 50 000 €.

Report en investissement au D 001 de - 143 468,39 €.

Affectation en réserves R 1068 en investissement de 144 511,68 €.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,

Le 23/03/2024

Le Maire

Jean-Luc MILLO

